

**COMPRENDRE LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA087	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	2073,00 €

**LIEUX ET DATES :****PARIS**

- Du 13/03/2025 au 14/03/2025
- Du 16/06/2025 au 17/06/2025

**OBJECTIFS**

- Identifier les différents fondements de la responsabilité en matière environnementale
- Caractériser les situations de risques
- Connaître et comprendre les garanties du marché et les critères d'analyse du risque par un assureur
- Initier le traitement d'une déclaration de sinistre

**Information complémentaire :**

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Le formateur prend appui sur un cas pratique RC atteinte à l'environnement et traite tous les principes juridiques, définitions, mécanismes clés et méthodologiques, étape par étape. Les participants s'entraînent ainsi à l'évaluation et à la souscription du risque.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité environnementale, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Identifier les différents fondements de responsabilité
  - 1. Hiérarchie des normes
  - 2. Montée en puissance de la conscience écologique
  - 3. Focus sur la Charte de l'EnvironnementLe Code de l'Environnement et la responsabilité environnementale
  - 4. Code Civil, RCAE et préjudice écologique
- B. Identifier et caractériser les situations de risques
  - 1. Classement ICPE
  - 2. Législation SEVESO
  - 3. Législation IED
  - 4. Autres législations (Loi sur l'eau, Déchets...)
  - 5. Toute autre installation ou activité, les prestataires de services
- C. Connaitre et comprendre les garanties du marché
  - 1. Organisation du marché en France
  - 2. Précisions de vocabulaire
  - 3. Principales garanties
  - 4. Principales exclusions
  - 5. Principaux rachats et extensions
- D. Comprendre les critères d'analyse du risque par un assureur
  - 1. Principes de l'analyse
  - 2. Démarche et outils
- E. Initier le traitement d'une déclaration de sinistre
  - 1. Eléments indispensables d'une déclaration de sinistre
  - 2. Expertise

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés de clientèle  
Agents généraux  
Courtiers  
Souscripteurs RC et spécialité environnementale  
Chargés d'indemnisation RC des entreprises

Ingénieurs  
Inspecteurs techniques

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

## Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

2073,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 20/01/2026 à 23:54